

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 janvier 2015

# Communiqué de presse

## **Mise en service d'un radar de recherche pour personnes ensevelies à l'Etat-Major Interministériel de la Zone Antilles**

Sur demande du préfet Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la zone de Défense et de sécurité Antilles, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises a financé la mise en service d'un radar de recherche de personnes ensevelies au profit de la Zone Antilles. La zone Antilles est ainsi équipée au même titre que les 3 unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC <sup>1</sup>) en France hexagonale.

Cet équipement de pointe permet d'appuyer les actions de recherche et de localisation des personnes ensevelies lors d'effondrement d'infrastructure et/ou lors des tremblements de terre. Le système LifeLocator® TRx a été conçu pour détecter des humains vivants jusqu'à 12 m de distance au travers de gravats de matériaux classiques de construction.

En complément des moyens existants dans les Détachements d'Intervention Catastrophes Aéromobiles des SDIS antillais (DICA), le radar de recherche améliorera les performances des spécialistes en sauvetage-déblaiement dans la zone de défense Antilles mais aussi dans la sous-région Caraïbes dans le cadre de la coopération opérationnelle.

Une séquence pédagogique dispensée par la société MDS a été programmée le 21 janvier 2016 au Centre de Secours du Lamentin. 12 experts de la zone ont été formés à cette occasion : 5 sapeurs-pompiers du SDIS de Martinique, 5 sapeurs-pompiers du SDIS de Guadeloupe et 2 sapeurs-sauveteurs de l'EMIZA.

---

<sup>1</sup> Les Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile ont été créées par le général De Gaulle, après une catastrophe meurtrière à Fréjus, pendant l'hiver 1959. Le barrage au-dessus de la ville avait cédé lors de violentes intempéries et inondé les environs, tuant 423 personnes. En 1964, la 1<sup>ère</sup> unité de sécurité civile est créée à Brignoles. 24 ans plus tard, le commandement des formations militaires de la sécurité civile voit le jour à Asnières-sur-Seine. C'est également à cette date que les unités d'instruction de la sécurité civile prennent l'appellation d'unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC).